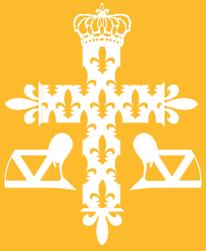


VOS ACTUALITÉS LOCALES

# SAINT-CYR *Mag*



JUIN 2021 - NUMERO 275

## TRAVAUX RUE FRANCISCO FERRER P.6 À P.9



RETROUVEZ-NOUS SUR : [WWW.SAINTCYR78.FR](http://WWW.SAINTCYR78.FR)



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

# ON SÈME À SAINT-CYR

FAITES DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE VOTRE JARDIN

**DEMANDEZ VOTRE PERMIS DE PLANTER  
À PARTIR DU 7 JUIN**

[WWW.SAINTCYR78.FR](http://WWW.SAINTCYR78.FR) OU À L'HÔTEL DE VILLE

## ÉDITO



Chers Saint-Cyriens,

Nos vies vont enfin pouvoir retrouver un cours un peu plus normal dans les semaines qui viennent. Qui s'en plaindrait ?

Maintenant que la vaccination s'étend de plus en plus, nous pouvons espérer retrouver un peu de ce que le Coronavirus nous avait volé, entre autres la convivialité.

Les restaurants de notre ville peuvent, enfin, de nouveau nous accueillir chez eux et ce premier pas vers le déconfinement de l'été fait du bien ! Il reste que nous attendons désespérément un peu de soleil pour pleinement mesurer l'arrivée de la belle saison...

Ce nouveau départ, marque, aussi, le redémarrage de la saison culturelle et de nos événements qui, je l'espère, viendront égayer votre été.

L'agenda qui accompagne traditionnellement notre magazine est donc de retour avec une formule un peu allégée le temps que la programmation associative retrouve son rythme de croisière.

Dans ce numéro du Saint-Cyr Mag, vous trouverez un dossier sur la réfection de la rue Francisco Ferrer. À travers ces quelques pages, nous avons souhaité mettre en avant la participation exemplaire des habitants, et la recherche de qualité architecturale qui ne pouvait, là aussi, qu'être exceptionnelle du fait de la présence du mur historique du château de Versailles. Nous espérons, tout d'abord, que les Saint-Cyriens retrouveront plaisir à l'arpenter et que les nouveaux aménagements décidés ensemble permettront d'apaiser le tumulte qui traversait cette rue avant l'engagement de nos réflexions il y a plus deux ans.

Au menu, également, un dossier sur la nouvelle étape du budget participatif : c'est à vous de voter ! De la trentaine de projets déposés, le comité en a retenu la moitié ; c'est une belle performance pour une première édition ! Je tiens ici à remercier tous les porteurs de projets, y compris ceux dont l'idée n'a pas été retenue. Ne vous inquiétez pas il y aura d'autres occasions de partager vos idées ou de nous en proposer de nouvelles ; n'hésitez pas à préparer, dès maintenant, celles de l'année prochaine. Quant aux projets retenus, ils vous seront proposés, par vote, sur notre site Internet, et selon leur classement certains seront réalisés dans l'enveloppe des 100.000€ prévus au départ. Longue vie au budget participatif !

Si le soleil veut bien pointer le bout de son nez, vous pourrez également partir à la rencontre de nos abeilles au parc Maurice Leluc en page 16. Peu de d'habitants le savent, mais nous accueillons depuis quelques années des ruches dans notre parc. Celles-ci, pédagogiques, sont l'occasion d'éduquer nos plus jeunes au rôle indispensable que jouent les abeilles dans la pollinisation et sur la place à part qu'elles occupent dans l'équilibre de notre écosystème qu'il faut préserver en maintenant des zones de fauches tardives, par exemple. Une pratique relativement récente menée depuis plusieurs années à Saint-Cyr-l'École ; ce qui m'a parfois valu des reproches pour l'aspect hirsute de certaines prairies à quelques moments de l'année...

Tous ces projets portent leurs fruits, soyez-en remerciés, car au-delà de nos actions d'élus c'est vous qui faites Saint-Cyr.

Bonne attente de l'été et à très bientôt dans nos rues, sur nos terrasses, enfin !

Sonia Brau  
Maire de Saint-Cyr-l'École  
Conseiller départemental des Yvelines  
Vice Président de Versailles Grand Parc

# SOMMAIRE / INSTANT T

4-5 **SOMMAIRE / INSTANT T**

6-9 **DOSSIER**

La rue Francisco Ferrer bientôt réouverte

10-13 **DÉMOCRATIE**

Départements, régions, quelles compétences ?

Budget participatif, à vous de voter !

14-15 **VOTRE VILLE**

Zoom sur l'Ehpad du Parc de l'Abbaye Saint-Cyr hôte de Paris 2024

La ville en faveur des mobilités douces

16-17 **ENVIRONNEMENT**

Zoom sur la Fauche tardive  
On sème à Saint-Cyr-l'École

18-19 **CULTURE**

20 **INFOS PRATIQUES**

21 **DÉMOCRATIE LOCALE**

22 **TRIBUNES**



**4/05** : Quartier Jean Lurçat, l'opération main verte se poursuit avec la plantation de salades et d'herbes aromatiques par les habitants du quartier.



**8/05** : La 76<sup>e</sup> Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, à l'ancien cimetière, en présence des associations d'anciens combattants et des représentants du lycée militaire.



**20/05** : Les travaux avancent pour le futur complexe sportif Pierre Mazeaud et la Maison des Associations Simone Veil. Les associations ont été conviées à une visite guidée pour découvrir les futures infrastructures.



**05/05** : Rencontre avec le personnel des crèches Saint-Cyriennes. L'occasion d'échanger avec les professionnels de la petite enfance et de les remercier pour leur implication.



**19/05** : Le cinéma «les Yeux d'Elsa» a réouvert ses portes pour le plus grand bonheur des cinéphiles, après six mois de fermeture.



**7/05** : Le lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a commémoré le 76<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, en présence des élèves, du personnel encadrant et du Maire.



Rencontres avec les parents d'élèves des écoles Saint-Cyriennes afin d'identifier leurs besoins en terme de stationnement de vélo et de trottinettes.



## CHIFFRES DU MOIS

# 309

**NOMBRE DE VISITEURS POUR LA SEMAINE DE RÉOUVERTURE DU CINÉMA LES YEUX D'ELSA**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



**21/05** : À Jean Jaurés, comme dans l'ensemble des écoles Saint-Cyriennes, les élèves de CM2 passent leur permis à vélo. L'occasion d'apprendre les règles de sécurité sur la route et de sensibiliser sur ce mode de circulation douce.



### LA RUE FRANCISCO FERRER BIENTÔT RÉOUVERTE

**La transformation de la rue Francisco Ferrer était une promesse de campagne. Axe très emprunté, son réaménagement était, depuis longtemps, considéré comme prioritaire. Avec une longueur de 600 mètres, la réfection de cette artère a représenté un investissement de 1 300 000 €. En mars dernier, la dernière phase de travaux a pu débuter pour une remise en service mi-juin.**

Longtemps considéré comme un chantier impossible, en raison de l'impact d'une fermeture, de l'étréouissement de sa voie et de la présence du mur historique du Château de Versailles, la Ville a décidé de prendre le taureau par les cornes et de s'atteler à ce chantier d'ampleur. La rue Francisco Ferrer subit, depuis de nombreuses années, une circulation importante et la chaussée commençait à être très dégradée.

Les principaux sélections d'aménagement et les principes de partage de l'espace public ont été arrêtés avec les riverains. Le choix des matériaux a, également, permis d'apporter un caractère beaucoup plus qualitatif à la voirie par un traitement en pierre naturelle. L'objectif de ces changements : une circulation apaisée, un flux



moins rapide et un partage de la chaussée rééquilibré en sécurisant vélos et piétons. La rue reste en double sens.

#### Un calendrier maîtrisé

La réfection de cette artère a été l'occasion, pour nos partenaires, de procéder à des travaux préparatoires pour un résultat de longue durée et une mutualisation des coûts. Hydreaulys a, ainsi, rénové l'assainissement de la rue et la SIGEIF a procédé à l'enfouissement des réseaux.

La seconde phase d'aménagement, est la mise en valeur de la rue a débutée en mars dernier, pour une durée de trois mois.

#### Des aménagements concrets

Dans un souci de partage de l'espace public et afin de sécuriser la circulation, tant pour les piétons que pour les mobilités douces, de nombreux aménagements ont été réétudiés.

Des cassis ont été réalisés aux abords des passages piétons et des carrefours afin de réduire fortement la vitesse des véhicules.

Les trottoirs ont été élargis, tout le long de la rue, à 2 mètres 40 tout en conservant une voirie de 5 mètres, suffisante pour permettre aux bus de circuler (la rue reste interdite aux camions).

Le caniveau, désormais situé au centre de la rue, permet d'identifier immédiatement une chaussée pour les circulations locales.

Les aménagements de la rue Francisco Ferrer prévoient également la réalisation d'un vrai arrêt de bus PMR, côté forêt. Jusqu'à présent, ce dernier n'était pas suffisamment sécurisé en raison de l'absence de trottoir sur cette portion de voirie.

#### Des matériaux de qualité

Les matériaux choisis, en concertation avec les habitants de la rue, ont été soigneusement sélectionnés tant pour leur esthétique que pour leur résistance à long terme. L'existence du mur historique du Château de Versailles a, notamment, imposé l'utilisation de matériaux permettant la réalisation d'un mur de pierres en bordure.

Le béton désactivé sera, majoritairement, utilisé pour les espaces piétons. Principalement choisi pour son effet esthétique, il est, également, résistant aux chocs thermiques et possède une durée de vie plus longue que d'autres matériaux. Par ailleurs, il ne nécessite pas beaucoup d'entretien et reste frais durant les épisodes de chaleur estivale. Enfin, ce matériau est antidérapant; c'est un avantage pendant la période hivernale.

Les pavés en grès seront utilisés pour marquer visuellement les carrefours et cassis. Cette différenciation permettra une meilleure délimitation des espaces, tant pour les automobilistes que pour les piétons.

Les pavés en grès sont souvent utilisés pour l'espace extérieur. Ils supportent bien les basses températures et ne se fendent pas lors des épisodes de grand froid. Ils sont, également, naturellement imperméables.

Le mobilier urbain sélectionné permettra à la fois de donner une identité forte à la rue, mais également de rendre une unité esthétique à cette artère de 600 mètres linéaires.





## UN PROJET CONÇU ENSEMBLE AVEC LES RIVERAINS

**Pour améliorer le cadre de vie des riverains et des Saint-Cyriens qui empruntent la rue Francisco Ferrer, dans leur ensemble, la Ville de Saint-Cyr-l'École a entamé, il y a plusieurs années déjà, un travail de fond en collaboration avec les habitants.**



Dès 2019, à l'occasion de balades urbaines, les élus sont allés à la rencontre des riverains afin d'identifier les besoins en stationnement. Des ateliers ont alors été organisés afin d'identifier des zones de stationnement au sein de l'Épi d'Or pour faciliter le quotidien des habitants de ce quartier.

C'est lors de cette rencontre que l'engagement de refaire la rue est né. Parce que la réponse à cette problématique ne pouvait se concevoir sans une refonte globale de l'artère, des bureaux d'études sont, par la suite, intervenus afin de réaliser une analyse fine des besoins de chacun et de définir des objectifs précis.

Des scénarios d'aménagement ont alors été conçus, présentés et discutés à l'occasion de réunions d'information et d'ateliers de concertation organisés avec les riverains de la rue Ferrer. Ces derniers ont alors pu s'exprimer sur les choix proposés tant pour l'aménagement que pour les matériaux proposés.

## PAROLES DE RIVERAINS

« TRISTAN Y.

J'ai le sentiment que nous avons été entendus puisque certains ajustements ont été pris en compte dans le projet final : l'emplacement des chicanes et des ralentisseurs par exemple.

Les travaux ont permis de mettre aux normes nos réseaux et de rendre notre rue, très empruntée, plus fonctionnelle et esthétique. La fermeture de la rue a mis en évidence la problématique générale des bouchons, qui sont quotidiens dans notre petite rue. J'espère que les autorités départementales et régionales permettront rapidement la création d'axes de contournement, afin de décongestionner la ville.

« MARTINE V.

La phase de concertation avec la Ville a été une étape essentielle pour nous permettre d'exprimer nos besoins et nos inquiétudes. Nous avons eu le sentiment d'être écoutés et les échanges furent constructifs. La majeure partie de nos remarques a été prise en compte même si nous regrettons que la rue ne soit pas en sens unique.

Durant les travaux, nous avons eu un très bon contact avec l'ensemble des corps de métiers qui ont travaillé sur le réaménagement de la route. Nous sommes, systématiquement, prévenus en amont de leurs interventions.

« GEORGES DE G.

Il faut rappeler que la rue Francisco Ferrer est une rue communale de quartier. Ici chaque jour, de nombreux habitants vont à la gare ou amènent leurs enfants à l'école primaire à pied; d'autres vont au collège ou au lycée et prennent le bus ou le vélo. Le week-end, beaucoup de promeneurs ou cyclistes empruntent la rue pour rejoindre les forêts. Il était, donc, important de redistribuer les espaces pour prendre en compte ces usages et rendre la rue plus sécurisée, apaisée.

L'enfouissement des réseaux et le choix des matériaux donnent, par ailleurs, un tout autre cachet à la rue et participent à l'amélioration de l'esthétisme de la ville. Ce projet est positif et montre que les choses vont dans le bon sens !

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

**2019 :**

Première balade urbaine à la rencontre des riverains pour échanger sur les problématiques de stationnement  
Inscription budgétaire des coûts de la réfection

**Avril 2019 :**

Définition d'une zone bleue de stationnement à l'Épi d'Or

**Décembre 2019 :**

Présentation des scénarios d'aménagement  
Ateliers de concertation avec les riverains

**Premier semestre 2020 :**

Ateliers de travail au sujet de l'aménagement retenu

**Juillet 2020 :**

Réunion d'information concernant la première phase de travaux

**Mi-juillet - Fin novembre 2020 :**

Démarrage des travaux avec lancement de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la réfection des canalisations

**Début mars 2021 - Mi-juin 2021 :**

Seconde phase des travaux, requalification et réaménagement de la rue

**Mi-juin 2021 :**

Livraison de la rue Francisco Ferrer



## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : QUELLES COMPÉTENCES ?

Les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains. Parfois méconnues des citoyens, les actions menées par les Départements et Régions influent pourtant sur notre quotidien. Leurs prérogatives ont été redéfinies dans la Loi «NOTRE» de 2015. Quelles sont leurs compétences ? Comment donner procuration ? Quand et où voter ? On vous dit tout !



1<sup>ER</sup> TOUR



2<sup>E</sup> TOUR

**Action sociale, collèges, voirie départementale... Les compétences du Département sont nombreuses. Acteur de proximité, le Conseil départemental regroupe plus de 3800 agents qui œuvrent au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie et la dynamisation du territoire.**

Première compétence du Département : la solidarité et la cohésion territoriale représentent plus de la moitié du budget de fonctionnement.

**Cela comprend :**

- L'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;
- Les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (PCH, loi du 11 février 2005), maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ;

- Les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie : APA) ;

- Les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active (RSA), dont le montant est fixé au niveau national. ;

- La contribution à la résorption de la précarité énergétique.

**Les champs de compétence ci-dessous relèvent également du Département :**

- L'éducation : construction, entretien, équipement et fonctionnement des collèges publics, gestion des agents : techniciens, ouvriers et de service.

- La préservation de l'environnement : gestion de l'eau, préservation des espaces naturels, équipement rural.

- Les voiries départementales : construction et entretien des routes départementales, réalisation des équipements routiers sur ce réseau.

- La culture : bibliothèques de prêts, musées départementaux et archives départementales (compétences partagées avec l'État), protection du patrimoine.

- Le sport : soutien aux clubs et associations sportives, financement de grands équipements (stades, piscines, gymnases...).

- L'attractivité du territoire : aides exceptionnelles aux communes, développement du haut débit, construction de logements, relance de l'emploi...

- La sécurité incendie : construction et modernisation des casernes de pompiers

**Avec un peu plus de 10.000 agents (dont près de 90% travaillant dans les lycées), la Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui touchent le quotidien des 12 millions de Franciliens. Les transports, les lycées, l'apprentissage, le développement économique, l'environnement, sont autant de compétences dédiées aux régions.**

- Les transports : gestion des transports en commun, de certaines voiries, de certaines gares publiques routières...

- Les lycées : construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et technologiques, des lycées et établissements d'enseignement agricole.

- La formation professionnelle : insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...

- L'aménagement du territoire et l'environnement : gestion des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... La région est aussi en charge du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économique de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.

- Le développement économique : animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II).

- La gestion des programmes européens : autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE. Avec le FEADER, les régions deviennent responsables de l'écriture et de la bonne mise en œuvre de programmes opérationnels régionaux, les Programmes de Développement Rural (PDR) régionaux sur 2014-2020.



## AYEZ LE «RÉFLEXE» PROCURATION

Absent ou dans l'incapacité de vous déplacer le jour des élections ? Vous pouvez, et ce jusqu'à la veille des élections, donner procuration à une personne de confiance de votre choix qui votera en votre nom. Rendez-vous sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou directement auprès du commissariat le plus proche.

En raison des conditions sanitaires, chaque électeur peut être porteur de deux procurations, contre une seule habituellement.



## OÙ VOTER ?

Saint-Cyr-l'École est divisée en 13 secteurs de vote. Votre carte d'électeur vous précise le bureau dont vous dépendez.

## QUAND VOTER ?

Les bureaux de vote seront ouverts les 20 et 27 juin de 8 à 20 heures. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo.

PLUS D'INFO SUR : [www.saintcyr78.fr](http://www.saintcyr78.fr)



## BUDGET PARTICIPATIF, À VOUS DE VOTER !

Le premier budget participatif de Saint-Cyr-l'École a été lancé en février dernier. La Ville y a consacré une enveloppe de 100 000 €. Au total, pas moins de 47 projets ont été déposés sur le site de la Ville ou directement en mairie entre le 1er février et le 31 mars. Merci à tous les participants !

Du 14 juin au 31 juillet, c'est à vous de voter !  
Rendez-vous sur le site de la Ville pour désigner vos projets favoris. On compte sur votre mobilisation !

14 JUIN - 31 JUILLET



### À vous de voter !

Les projets retenus seront détaillés sur le site de la Ville. Un dossier spécial y sera également consacré dans le Saint-Cyr Magazine de juillet.

FIN JUILLET  
DÉBUT SEPTEMBRE



### Le comité des projets

recense le nombre de dossiers définitivement retenus en fonction de l'enveloppe dédiée, du montant de chaque proposition et du classement final.

À PARTIR DE  
SEPTEMBRE 2021



### Mise en oeuvre des projets

Démarrage de la réalisation.

**En avril et mai dernier, le comité des projets, composé de Saint-Cyriens et d'élus, s'est réuni pour la deuxième phase du budget participatif.**

Quatre ateliers ont permis d'étudier la conformité des projets au règlement du budget participatif ainsi que leur faisabilité, en collaboration avec les services municipaux. Certains porteurs de projets ont, également, été reçus pour préciser leur proposition.

Projet d'intérêt général, localisation sur le territoire communal, engagement de frais d'investissement : autant de critères que les projets retenus devaient respecter.

## ÉTUDE DES PROJETS

Après étude, les propositions retenues se sont vu attribuer une note par le comité des projets, fondée sur 3 critères :

- > LA PERTINENCE DU PROJET,
- > LE RAPPORT QUALITÉ / PRIX,
- > LE NOMBRE DE SAINT-CYRIENS CONCERNÉS PAR LE PROJET.

## LA PAROLE EST À VOUS !

**Vous êtes Saint-Cyriens et vous souhaitez voter pour votre projet favori ?  
Rendez-vous sur [saintcyr78.fr](http://saintcyr78.fr) ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dès le 14 juin, pour participer !**

## COMMENT VOTER ?

**Connectez vous sur le site de la Ville ou rendez-vous directement en Mairie pour consulter les projets retenus  
Remplissez le formulaire de vote  
Classez les projets proposés par ordre de préférence.**



## ZOOM SUR L'EHPAD DU PARC DE L'ABBAYE

**Claire Lesieur a pris la direction de l'Ehpad du Parc de l'Abbaye de Saint-Cyr-l'École en juin 2019. Ambitieuse, cette professionnelle du milieu hospitalier avait de nombreux projets pour faire de l'Ehpad, un lieu de vie et de partage. Malheureusement, la pandémie a contraint à reporter de nombreux projets. Loin de se laisser décourager, Claire et l'ensemble de son équipe ont su rebondir pour proposer aux résidents de nombreuses animations, dans le respect des protocoles sanitaires.**



**Rencontre avec  
CLAIRE LESIEUR**

Directrice de l'Ehpad du Parc de l'Abbaye

**Saint-Cyr-Mag (SCM) : La crise sanitaire a dû être lourde de conséquences au sein de votre établissement. Comment vous êtes vous adaptés ?**

**CLAIRE LESIEUR (C.L.) :** Issue du milieu hospitalier, tout comme le médecin qui m'accompagne, nous avons déjà travaillé pendant des épisodes épidémiques qui nous ont permis d'éviter une éventuelle flambée de l'épidémie. Très vite, nous avons déployé, au sein de l'établissement, un véritable « plan Orsec » dans le respect des recommandations de la Gestion des Risques de notre groupe.

Dès lors que le confinement a été décrété, nous avons sectorisé l'établissement en petites unités et avons dû confiner les résidents sur préconisation de l'ARS. Une grande solidarité entre les soignants et le personnel encadrant a émané de cette crise sanitaire. Ce fut une expérience très forte sur le plan humain.

**SCM : Quel dispositif avez-vous mis en place pour maintenir le contact entre les résidents et leur famille ?**

**C.L. :** Nous avons immédiatement pris conscience des conséquences que ce confinement strict aurait sur le moral et la santé de nos résidents. Il était de notre devoir d'imaginer de nouvelles solutions pour ne pas les isoler davantage.

La Ville nous a beaucoup accompagnés en nous fournissant des tablettes numériques pour garder le contact avec les familles. Nous avons lancé la Gazette du Parc de l'Abbaye, distribuée quotidiennement, alimenté « Korian Génération », notre réseau social interne, et communiqué régulièrement sur la situation sanitaire par mail.

**SCM : Quelles furent les conséquences pour votre organisation interne ?**

**C.L. :** Assurer une continuité de soin et maintenir un accompagnement de qualité étaient notre priorité. Pour ce faire, nous avons presque doublé notre masse salariale afin que les soignants consacrent davantage de temps aux résidents. Nous avons reçu l'aide de bénévoles, d'étudiants en psychomotricité... Il était indispensable de conserver cette proximité. S'il existe un bénéfice secondaire à cette crise sanitaire, c'est la prise de conscience collective de la nécessité de médicaliser davantage nos établissements et revoir les dotations en soignants afin d'optimiser la prise en charge.

**SCM : Plus généralement, quelles activités proposez-vous à vos résidents tout au long de l'année ?**

**C.L. :** Les animations sont nombreuses. Les scouts, la paroisse viennent rendre visite régulièrement à nos résidents. La zoothérapie, l'art-thérapie, les ateliers culinaires sont autant de prises en charge thérapeutiques que nous proposons à nos résidents. Un éducateur sportif intervient également chaque mercredi, en complément des kinésithérapeutes, pour du renforcement musculaire. Nous organisons également des séances de jardinage, de poterie, de scrapbooking, de temps de lecture avec la bibliothèque Albert Camus ou encore des rencontres intergénérationnelles, en partenariat avec le service Petite Enfance. Trois activités sont, ainsi, proposées quotidiennement en complément des animations thérapeutiques.

Enfin, lorsque les conditions sanitaires le permettent, des sorties sont proposées en fonction des souhaits des résidents.

L'établissement dispose de 85 lits, principalement en chambres individuelles. Actuellement, 71 lits sont occupés.

Prochainement une salle multisensorielle sera créée pour offrir aux résidents un espace de bien-être et de relaxation, à travers des traitements non médicamenteux comme la luminothérapie ou l'aromathérapie.

## FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES ET CRÉER DES ZONES DE PARTAGE

**Les mobilités douces occupent une place croissante dans le partage de l'espace public. Consciente de cette réalité, Saint-Cyr-l'École adapte ses infrastructures pour répondre aux besoins des cyclistes et pour offrir à tous des axes de circulation partagés et sécurisés.**

Arceaux à vélos, sas vélos, doubles sens cyclables, la Ville voit fleurir de nouveaux aménagements dans les rues pour le plus grand bonheur des cyclistes !

**De nouveaux arceaux à vélo :** Hôtel de Ville, Marché couvert du Mail Fabien, Place des Justes, Bureau de Poste, Stade Leluc... De nouveaux arceaux de stationnement pour les vélos sont en cours d'implantation dans cinq points de la commune. Un équipement indispensable pour se déplacer à deux roues tout en sécurisant son matériel.

**Des sas au pied des feux tricolores :** Trop souvent ignoré par les véhicules à moteur, l'espace dévolu aux cyclistes au pied des feux tricolores sera renforcé par la création de sas à vélo, zone dédiée et identifiée visuellement au sol. Ces zones d'attente cyclables permettent aux cyclistes de se rendre visible auprès des usagers motorisés mais également de changer de direction en toute sécurité. Le non-respect de cet aménagement est passible d'une contravention de 35 € si le véhicule motorisé s'avance dans le sas vélo, lors d'un bouchon et lorsque le feu est vert. Lorsque le feu est rouge, cette infraction est considérée comme un « non-respect de la ligne d'arrêt au feu rouge », et la contravention peut atteindre 135 € et le retrait de 4 points du permis.



Des doubles sens cyclables seront également créés dans des « zones 30 », à commencer par les rues Gérard Philipe et Gambetta notamment. Cet aménagement consiste à autoriser les cyclistes à rouler dans les deux sens, y compris si la route est à sens unique. Cette autorisation ne s'applique pas aux véhicules deux roues motorisés.

Enfin, toujours dans une dynamique d'écoute et de proximité, les élus sont allés à la rencontre des parents d'élèves Saint-Cyriens, devant les établissements scolaires, afin de recueillir leurs besoins et d'identifier les éventuels problèmes de stationnement de cycles ou de trottinettes. L'occasion d'échanger avec les administrés pour mieux comprendre leurs usages.



# ENVIRONNEMENT

## LA FAUCHE TARDIVE

**Des herbes hautes non tondues ? Des espaces verts oubliés ? Non il ne s'agit pas d'une zone laissée à l'abandon mais bien de fauche tardive. Explications :**

Depuis 2017, la Ville de Saint-Cyr-l'École s'implique, activement, dans la protection de l'environnement : interdiction des pesticides dans les parcs et jardins communaux, gestion différenciée... Autant de procédés et d'engagements complétés dès 2019 par la mise en place de la fauche tardive dans certains espaces de la commune comme c'est le cas rue LeCorbusier.

En réduisant le contact direct de l'être humain avec la végétation, la fauche tardive permet à la biodiversité de profiter de tous ses droits.

Développement des fleurs sauvages, protection de la micro-faune, retour de la diversité de la flore... les bénéfices sont nombreux. Ainsi, on constate, dans les zones



fauchées, tardivement, une augmentation d'insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, etc). La diversité des plantes s'enrichit d'année en année et permet d'accueillir un plus grand nombre d'insectes. Les oiseaux ou les chauves-souris y trouvent enfin une zone d'alimentation privilégiée.



## DES BUTINEUSES À MAURICE LELUC

Depuis plusieurs années, cinq ruches pédagogiques ont été installées au Parc Maurice Leluc. Outil à la fois de sensibilisation et de pédagogie, ce dispositif permet de développer la population des abeilles, insecte pollinisateur essentiel à la reproduction des végétaux.

Les passants et badauds peuvent venir les observer grâce à des petits hublots. N'hésitez pas à leur rendre visite !



## LA VILLE SE DOTE DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est désormais bien installé dans nos villes. Les impacts sur notre écosystème sont dévastateurs et les risques de piqûre sont importants. C'est pourquoi la commune s'est dotée de pièges à frelons asiatiques qu'elle disposera au printemps prochain. Ces pièges sélectifs sont spécialement pensés pour laisser sortir les abeilles et ainsi ne pas éradiquer d'autres espèces.

## EN JUIN, ON SÈME À SAINT-CYR

**Jardiner à l'angle des rues Jean Jaurès et Gabriel Péri, cultiver un bout de trottoir, un mur, un pied d'immeuble... A partir du 7 juin, cela est possible avec l'opération « On sème à Saint-Cyr ». Les beaux jours revenant, laissez parler le jardinier qui sommeille en vous et demandez votre permis de planter !**

Pour embellir les rues tout en apportant une réponse aux enjeux énergétiques et écologiques, la Ville de Saint-Cyr-l'École lance, dès le 7 juin, l'opération « On sème à Saint-Cyr ». L'occasion pour les Saint-Cyriens d'occuper une partie du domaine public pour exprimer leur créativité florale tout en favorisant la biodiversité.

Pour devenir acteurs de l'environnement dans lequel ils vivent, les habitants de Saint-Cyr-l'École peuvent, seuls ou à plusieurs, solliciter un permis de planter. Au pied des arbres, le long des bâtiments ou bien encore en façades, les possibilités pour verdier et fleurir les rues sont nombreuses.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe est simple. En quelques étapes seulement, vous pouvez obtenir votre permis de planter.

1. Rendez-vous sur le site de la Ville ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour remplir le formulaire de demande de permis de planter en présentant votre projet.
2. Signez le règlement et joignez-le à votre dossier papier ou cochez la case dans le formulaire « J'accepte le règlement ».
3. Envoyez votre dossier en ligne, par voie postale à l'adresse indiquée sur le formulaire ou déposez-le à l'Hôtel de Ville.
4. Votre projet fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services techniques de la Ville qui analysent le respect des critères énumérés dans le règlement.
5. Si votre projet est réalisable, la Ville vous délivre un permis de planter. Il s'agit juridiquement d'une « autorisation d'utilisation privative temporaire de l'espace public », soumise notamment à l'absence de nuisances pour les riverains (bruit, gêne à la circulation). Elle ne peut donner lieu à une activité lucrative.
6. Commencez à aménager votre petit coin de jardin sans recourir à des pesticides; veillez à l'esthétique et à l'entretien de vos plantes et supports (arrosage, nettoyage, etc.). À vous de planter !

## BON À SAVOIR

### Où planter ?

La Ville de Saint-Cyr-l'École a identifié une vingtaine de lieux où le permis de planter est possible. Cette liste est éditée à titre indicatif. Vous pouvez proposer d'autres lieux de plantation. Attention, toute demande devra être validée par les Services techniques. Nous vous recommandons donc de les contacter en amont afin de vous assurer de la faisabilité de votre projet.

### Distribution de graines gratuites

Pour vous accompagner dans le fleurissement de la commune, Saint-Cyr-l'École, en partenariat avec ID Verde, a distribué 1000 sachets de graines dans les commerces Saint-Cyriens, à la disposition de la clientèle. Menthe, Coquelicots, Aneth, Bleuets centaureés, Capucines géantes, Alpices des Canaries... Près de trente essences ont été sélectionnées par notre partenaire pour la qualité de leur pollen et favoriser le développement des abeilles et autres insectes.





## LE DYS QU'EST CE QUE C'EST ?

Les troubles «Dys» regroupent les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu'ils induisent. Ils apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou dès le début de la scolarité et persistent à l'âge adulte. Regroupés sous 6 catégories, certains de ces troubles affectent le langage, les gestes ...

D'autres affectent plus spécifiquement les acquis scolaires comme la lecture, l'orthographe, le calcul ...

**Retrouvez toutes les informations sur [www.ffdys.com](http://www.ffdys.com).**

## LA VILLE AIDE LES PUBLICS «DYS»

**Soucieuse de rendre la lecture accessible à tous, la Ville de Saint-Cyr-l'École et la bibliothèque Albert Camus ont entamé un travail d'ampleur pour adapter leur offre aux publics «Dys». L'opération «Tous lecteurs» est lancée !**

Souvent méconnus, les troubles «Dys» sont fréquents et peuvent être un obstacle majeur à l'accès à la lecture et, plus généralement, à la culture.

Pour que les personnes atteintes de ces troubles ne soient pas différenciées des autres lecteurs, la bibliothèque Albert Camus, soutenue par la municipalité, adapte son offre et ses compétences aux familles et enfants atteints par un ou plusieurs troubles Dys.

Plus que la simple mise à disposition d'un fonds dédié, le personnel de la Ville (trois bibliothécaires et deux animateurs périscolaires) a été formé, en avril et mai dernier, afin de mieux comprendre et mieux accompagner ces troubles. En parallèle, la bibliothèque se dote d'un stock de

livres et d'outils pour faciliter la lecture qui seront mis à disposition du public à la rentrée prochaine.

Le 29 septembre, une conférence sera organisée avec l'intervention de La Plume de l'Argilete, maison d'édition spécialisée en édition adaptée, et Claudine Guarderes, «facilitante Davis», spécialisée dans les troubles Dys. Cette conférence sera ouverte à tous pour les professionnels, parents et/ou personnes intéressées par le sujet.

Enfin, des animations et ateliers seront proposés tout au long du second semestre 2021 : lectures ludiques, ateliers avec interventions dans les écoles... Autant de temps forts s'inscrivant dans l'opération «Tous lecteurs».

## HUGUES AUFRAY PREND SES QUARTIERS

**Du 7 au 11 juin prochains, le Théâtre Gérard Philippe accueillera, en résidence, l'auteur-compositeur-interprète et guitariste Hugues Aufray pour la conception de son prochain concert. L'occasion, pour l'artiste, de jouir gracieusement d'un lieu de création, au plus proche de son public.**

Preuve s'il en fallait de l'intérêt porté au rayonnement culturel de la commune, l'équipe municipale propose une nouvelle expérience aux Saint-Cyriens.

Durant une semaine, le théâtre Gérard Philippe accueillera, en résidence, l'artiste Hugues Aufray. Pour les remercier de leur accueil, les Saint-Cyriens seront ensuite conviés gracieusement, le dimanche 13 juin, dans l'après-midi, au futur spectacle du chanteur.

Plus qu'un simple lieu de diffusion artistique, le théâtre deviendra ainsi un véritable espace de création, de production et de rencontre.

**Réservation par mail à [boutiqueculturelle@saintcyr78.fr](mailto:boutiqueculturelle@saintcyr78.fr) ou par téléphone : 01 30 14 82 95.**

**Accueil du public dans le respect des mesures sanitaires et selon une jauge stricte établie.**



## RÉOUVERTURE DU CINÉMA LES YEUX D'ELSA

**Le 19 mai dernier, le cinéma Les Yeux d'Elsa a réouvert ses portes, pour le plus grand bonheur des cinéphiles.**

L'accueil du public est soumis à des règles strictes afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur.

**Du 19 mai au 9 juin** : une jauge de 35 % de la capacité totale correspond 57 places.

**À partir du 9 juin** : cette jauge passe à 65% de la capacité d'accueil, soit 106 places.

**le 30 août** : la jauge passera de nouveau à 100%.

Ce mois-ci, retrouvez dans l'agenda la programmation du mois de juin, spécialement concoctée par l'équipe des Yeux d'Elsa !

## OUVERTURE BILLETTERIE SAISON CULTURELLE 2021/2022



Nous l'attendons tous avec impatience, l'ouverture de la saison culturelle aura bien lieu en septembre prochain avec le spectacle « Les Vice Versa » le vendredi 24 septembre à 20h30.

Très prochainement, retrouvez la programmation complète dans vos boîtes aux lettres. Rendez-vous ensuite le 16 juin prochain pour réserver les spectacles et manifestations pour la saison 2021-2022.

# INFOS PRATIQUES



## Assistantes maternelles, vous avez droit à la formation continue !

Les assistantes maternelles disposent, comme tous salariés, d'un droit à la formation continue. L'objectif est de mettre à jour ses connaissances et de poursuivre le processus de professionnalisation tout au long de sa carrière.

« S'initier à l'informatique et à Internet », « Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant »... Les thématiques de formation sont nombreuses.

Le Relais d'Assistants Maternels de Saint-Cyr-l'École vous informe et vous accompagne. Une réunion relative aux modalités de départ en formation aura lieu en visioconférence le 17 juin à 19h30. Vous pouvez vous inscrire pour y participer auprès du RAM ([ram@saintcyr78.fr](mailto:ram@saintcyr78.fr)) !

Retrouvez toutes les informations sur [saintcyr78.fr](http://saintcyr78.fr).

## Airbabysit, une nouvelle application pour la garde d'enfants collaborative entre parents

Valérie Verdier et son co-fondateur, tous deux Saint-Cyriens, ont développé une application pour faciliter la garde d'enfants collaborative entre parents.

Une solution idéale qui vient compléter les dispositifs proposés par le Service Petite Enfance et permet de développer le lien social entre parents.

En partenariat avec l'espace de coworking Aeroffice, l'application propose des tarifs préférentiels aux parents qui font appel à Airbabysit.

Retrouvez toutes les informations sur : <https://airbabysit.com/>

## Cet été, partez en vacances avec le CyrAdo



Cet été, deux séjours seront proposés aux Saint-Cyriens, âgés de 11 à 17 ans.

- Du 10 au 17 juillet, dans un domaine situé à Bar-sur-Seine (10), en pension complète (20 places disponibles).

- Du 9 au 13 août, sur une île de loisirs à Buthiers (77), en pension complète (12 places disponibles).

Pour prendre part à ces séjours d'été, les participants doivent être obligatoirement adhérents au CyrAdo.

Informations sur [saintcyr78.fr](http://saintcyr78.fr)

## Déménagement de l'office notarial

L'office notarial SAS Saint-Cyr-l'École Notaires a récemment déménagé à 6 Quater rue de Bièvres. L'entrée se situe chemin des Avenues. Vous pouvez les contacter au 01 30 07 16 40.

## Multisports : les inscriptions sont ouvertes !

L'association Multisports Saint Cyr commencera ses inscriptions pour la saison 2021/2022 dès juin 2021 soit lors des séances au gymnase Gérard Philippe le mercredi de 16h15 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h30, soit par mail : [multisports.saintcyr@gmail.com](mailto:multisports.saintcyr@gmail.com).

L'association souhaite organiser 2 stages pendant les grandes vacances :

- Du 7 au 9 juillet 2021 de 9h30 à 16h30

- Du 23 au 27 août 2021 de 9h30 à 16h30

Les inscriptions peuvent se faire par mail : [multisports.saintcyr@gmail.com](mailto:multisports.saintcyr@gmail.com)

\*Sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur pour l'accès dans les équipements municipaux (Gymnase, piscine...)

**La permanence du service Etat Civil sera exceptionnellement fermée LE SAMEDI 19 JUIN.**

# DÉMOCRATIE LOCALE

## Conseil municipal

Le mercredi 7 juillet à l'Hôtel de Ville, à 20 heures. Séance sans public, retransmise sur Internet.

## Allô Mme le Maire / Facebook Live

Le Maire répond à vos questions tous les premiers jeudis du mois de 18 heures à 18h30 par téléphone au 01.30.14.82.52 mais aussi en direct via Facebook de 19 heures à 19h30.

Page Facebook : @villedesaintcyrlecole

## Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18 à 20 heures (hors vacances). Tél. : 01 30 14 82 53

ou [cabinetdumaire@saintcyr78.fr](mailto:cabinetdumaire@saintcyr78.fr)

## Conciliateur de justice

En raison des conditions sanitaires, le conciliateur de justice ne reçoit plus de public en présentiel jusqu'à nouvel ordre. Des rendez-vous téléphoniques peuvent être organisés.

Tél. : 01 30 14 82 82

## Permanence du Député de la circonscription

La permanence de votre Député, Philippe Benassaya, se tiendra le vendredi 11 juin, à partir de 10 heures, à l'Hôtel-de-Ville. La prise de rendez-vous est obligatoire par mail ou par téléphone.

Tél. : 06 45 21 64 52

[permanence@philippe-benassaya.fr](mailto:permanence@philippe-benassaya.fr)



• Le mercredi 9 juin  
Pour la partie Nord de la ville

• Le vendredi 11 juin  
Pour la partie Sud de la ville

Le dépôt sauvage d'ordures dénature notre cadre de vie, pollue et augmente les dépenses publiques. Bien gérer ses déchets, c'est une question de bon sens.

[www.versaillesgrandparc.fr/environnement/](http://www.versaillesgrandparc.fr/environnement/)

## NAISSANCES

### Mathéo LE STUM

23/03/2021

### Yaniss AKADIRI

06/04/2021

### Margaux MALARDE

06/04/2021

### Adélaïd LOISEAU

08/04/2021

### Lola GRAVET

11/04/2021

### Olivia DE OLIVEIRA FERNANDES

14/04/2021

### Ines SOUALAH

14/04/2021

### Maïa BELLE VILQUIN

20/04/2021

### Camélia JBILI

24/04/2021

### Zahra DOUMIR

25/04/2021

### Héloïse SERRES

29/04/2021

### Mayelaan SYLVA MENDY

01/05/2021

## DÉCÈS

### Jacques CHARLIN

03/04/2021 (87 ans)

### Gildas CHARPY

13/04/2021 (85 ans)

### Marcel BON

19/04/2021 (75 ans)

### Patrick QUÉRÉ

23/04/2021 (69 ans)

### Thierry RAULT

24/04/2021 (64 ans)

### Jacques POISSONNEAU

25/04/2021 (68 ans)

### Albertine AGBESSI née LOGNON (Famille DUCHON)

02/05/2021 (74 ans)

Samu 15

Pompiers 18

Police secours 17

Médecins de garde 116-117

Pharmacie de garde

(se présenter au Commissariat de

Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)

0130 14 63 30 / 63 71

Centre anti-poisons 0140 05 48 48

Grands brûlés 0142 34 17 58

Police municipale

13 Place P. Sémard

Tél. 0130 45 33 78

Du lundi

au vendredi

de 8 à 17 heures

## URGENCES

Bulletin municipal n° 275 - juin 2021 -  
Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Sonia Brau  
Directeur de la rédaction : Cyrille Fonvielle, Camille Berard  
Mise en page : Baptiste Staub  
Rédaction : Camille Berard  
Photographe : Camille Berard, Baptiste Staub  
Comité de relecture : Remerciements à Françoise Hamel et Michel Couton

Régie publicitaire :

Impression de Saint-Cyr Magazine :  
Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 -  
Siret : 351 667 035 00114  
Tirage : 10 250 exemplaires sur papier PEFC.  
Impression du supplément Agenda 10950 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



## MAJORITÉ SAINT-CYR AU COEUR

Chers Saint-Cyriens,

La vie culturelle et sociale de Saint-Cyr-l'École reprend son souffle après plusieurs mois d'apnée. Les dernières annonces gouvernementales relatives à un déconfinement progressif, entre le 19 mai et le 30 juin, nous laissent enfin entrevoir un peu de lumière au bout du tunnel. Longue a été cette période de confinement durant laquelle prudence sanitaire et privation sociale ont été les maîtres mots de notre quotidien.

Cette période d'arrêt, non contente de nous priver de sorties, a signifié la fermeture de nos structures culturelles et événementielles. C'est à regret que nous avons dû tirer un trait sur une saison culturelle qui s'annonçait magnifique, sur une fête de la ville toute parée pour magnifier le passé aéronautique de notre cité. Que d'évènements reportés à plus tard...

Heureusement, nous avons pu compter sur l'énergie et l'inventivité des agents municipaux qui ont la charge de ces secteurs pour réinventer une culture « à distance » avec masques et gestes barrières. Rappelez-vous que l'ouverture de la saison culturelle 2020 nous avait permis de lancer un masque spécial Saint-Cyr-l'École; nous ne pensions pas être à ce point précurseurs.

Certains évènements ont légitimement pu être maintenus à minima, mais d'autres au contraire attendront encore un peu avant de montrer leur visage... La chasse aux œufs sera finalement un grand jeu de piste dans toute la ville : il aura fallu attendre la Covid pour manger des œufs en chocolat en juin... Sachons nous adapter !

Après un premier marché aux fleurs organisé le 29 mai, le mois de juin nous offre la possibilité de retrouver, avec la réouverture « partielle » des lieux culturels et des restaurants, un semblant de vie sociale. Certes, le port du masque et l'usage du gel hydroalcoolique sont, aujourd'hui, devenus pour nombre d'entre nous un automatisme. C'est accompagné d'un respect des règles sanitaires strictes, que doit reprendre notre vie quotidienne dite « festive » afin d'empêcher le sombre relent d'une troisième vague épidémique.

La fin du mois de juin marquera le début d'une nouvelle phase de liberté et le mois de juillet nous donnera enfin la possibilité de nous retrouver ! Rendez-vous le samedi 3 juillet avec le Troc'Livres et l'animation familiale « Enquête d'énigmes », maintes fois reportés. La fin de l'année scolaire sonnera aussi les prémices des animations musicales municipales avec l'organisation, le mardi 6 juillet à partir de 18 heures, de la 2<sup>e</sup> édition des Fanfa'Cyriens. Ainsi nous aurons le plaisir de retrouver la musique et la gaîté dans nos rues. Enfin, le 13 juillet prochain, nous pourrons nous réunir pour la Fête Nationale, sur la Place Madame de Maintenon et redécouvrir le plaisir des concerts en plein air.

Nous reprenons vie, alors continuons à appliquer nos réflexes sanitaires, chez nous ou sur nos lieux de vacances, afin de ne pas subir en septembre une nouvelle vague qui aurait, cette fois, la couleur du désespoir... Prenez bien soin de vous et de vos proches !

## OPPOSITION MUNICIPALE SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN

Cher(e)s Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens,

Après un an de conseils municipaux en tant que groupe « d'opposition » et une volonté de coconstruction, nous souhaitons réaffirmer notre ambition que Saint-Cyr-l'École devienne un lieu de démocratie participative où chacune et chacun puisse s'impliquer dans la vie de sa commune. Pour cela, il faut une majorité municipale qui construise l'action politique en mêlant élus, agents de la ville, experts et surtout les Saint-Cyriens ! C'est comme cela que les meilleures décisions peuvent être prises. Madame le maire a dit non et assume donc une gouvernance dans laquelle vous êtes, sauf cas exceptionnel, exclus.

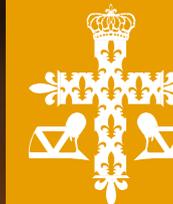
Dans une précédente tribune, Saint-Cyr au Coeur a même affirmé que la participation citoyenne à laquelle nous aspirons serait en dehors du cadre légal, c'est absolument faux. En effet, des villes de toutes tailles ouvrent des espaces démocratiques (comités de quartiers, groupe action projets...) afin que la décision se construise avec les habitants. A la fin, une délibération (forme légale de la décision) est proposée au conseil municipal, qui lui, vote la décision ! Nous vous conseillons 2 livres proposant des exemples concrets : « Oser s'impliquer pour transformer la démocratie » de Christian Proust et « Nous avons décidé de décider ensemble » de Jo Spiegel.

Aussi, lors d'un débat au conseil municipal sur la politique générale de la ville, nous avons posé des questions sur la stratégie de la majorité municipale en matière d'urbanisme et sur son agenda développement durable. Nous avons obtenu ce soir-là des réponses inquiétantes : Madame le maire a indiqué que l'écologie n'était pas son domaine et un de ses adjoints a tenu un discours climatosceptique qui en dit long sur le peu de conviction des élus majoritaires à adapter notre ville aux effets du changement climatique. Pour finir, l'élu aux finances s'est dit fier que Saint-Cyr-l'École accueille de nouveaux logements pour protéger la campagne yvelinoise de l'urbanisation. La promesse de « pause dans l'urbanisation » semble donc définitivement enterrée au bout d'un an !

Les 20 et 27 juin, nous élistes nos conseillers départementaux et régionaux. Le département est un acteur important de notre quotidien : routes départementales traversant la ville, apports financiers à la commune, aide sociale pour nos voisins qui en ont besoin, soutien de nos anciens et des personnes en situation de handicap, protection maternelle et infantile, les compétences sont nombreuses. Pour + de sécurité piétons/vélos sur nos 5 routes départementales, une autre politique que la bétonisation et le tout-voiture, et plus de solidarité, nous appelons à ne pas reconduire les élus actuels du canton de Saint-Cyr.

Enfin, tout en continuant à respecter les gestes barrières, nous espérons que vous prenez plaisir à retrouver certains de vos lieux préférés. A bientôt !

Rédigé le 21 mai | [contact@saintcyrencommun.fr](mailto:contact@saintcyrencommun.fr) | [saintcyrencommun](http://saintcyrencommun.fr)



SAINT-CYR-L'ÉCOLE



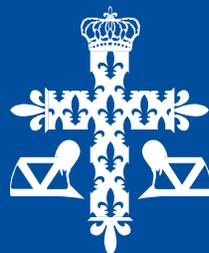
**GÊNANT ICI ?  
DANS LA  
RUE AUSSI !**

[WWW.SAINTCYR78.FR](http://WWW.SAINTCYR78.FR) - TÉL. : 01 30 14 82 82 - [COURRIER@SAINTCYR78.FR](mailto:COURRIER@SAINTCYR78.FR)

VOTRE VILLE, VOS IDÉES

# BUDGET

*participatif*



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>3</sup>

C'EST  
L'HEURE  
DE VOTER

**DU 15 JUIN AU 31 JUILLET**

À L'HOTEL DE VILLE  
OU SUR [WWW.SAINTCYR78.FR](http://WWW.SAINTCYR78.FR)